



MOTION DE RECOMMANDATION SUR LA SITUATION
DES PARLEMENTAIRES TCHADIENS INCARCERES

La 21^{ème} Assemblée Régionale Afrique, réunie le 9 et 10 mai 2013,
Apprend avec préoccupation que le Tchad a été victime d'une
tentative de déstabilisation des institutions de la République ;

Rappelle son opposition à toute tentative de prise de pouvoir en
violation des principes constitutionnels d'un Etat et souhaite que
toute la lumière soit faite sur cette affaire ;

S'agissant des agissements dont sont suspectés des parlementaires
tchadiens, l'APF demande que l'enquête soit menée dans le respect
des procédures prévues par la Constitution tchadienne ;

Assure la République du Tchad de sa solidarité dans cette épreuve.